



POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

Chantiers Chibougamau Ltée s'engage à faire tous les efforts et les suivis nécessaires afin d'éviter l'achat, la transformation et le commerce de bois ou de fibre provenant des catégories suivantes :

- A. Bois récolté illégalement ;
- B. Bois récolté en violation des droits traditionnelle ;
- C. Bois récolté dans des forêts où des hautes valeurs de conservation (FHVC) sont menacées par les activités d'exploitation ;
- D. Bois récolté dans des forêts naturelles qui sont converties en plantation ou en zones à usage non forestier ;
- E. Bois provenant des forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

Signé à Chibougamau, en ce 13^e jour de Novembre 2018 :

Michel Fillion

Chef de l'exploitation